



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de l'Essonne

Chef-lieu de Canton

COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le quatre octobre à vingt heures trente, le CONSEIL MUNICIPAL de VIRY-CHATILLON, légalement convoqué le 28 septembre 2018, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie VILAIN, Maire.

Présents :

M. Jean-Marie VILAIN, M. Jérôme BERENGER, Mme Vanessa CAPELO, M. Laurent SAUERBACH, M. Gérard KIEFFER, Mme Arielle MERRINA, M. Clément CAILLAUD, M. Michel RAYMOND, Mme Aurélie TROUBAT, M. Pascal LAHURE, Mme Christèle GIRAUD, Mme Denise BOCH, Mme Claudette REDON, Mme Chantal SARAZIN-LEVASSOR, M. Joël CLÉMENT, M. Hervé JOUY, Mme Sylvie REGLE, Mme Dominique PETIT-ARAKELIAN, M. Jean-Louis BRUNEAU, M. Silamakan TOURE, M. Étienne GILBERT, M. Thierry MARQUEZ, Mme Marie-France ECKHOUDT, M. Paul DA SILVA, M. Jean REMIGNARD, M. Jean-Yves GENESTE, Mme Lydie ZENERE-LIMA.

Pouvoirs :

Mme Marie-Thérèse VIDAL	donne pouvoir à M. Jean-Marie VILAIN
Mme Adèle VILLECHEVROLLE	donne pouvoir à M. Jérôme BERENGER
Mme Bernadette MOULAY	donne pouvoir à Mme Vanessa CAPELO
M. Gérard FREBAULT	donne pouvoir à M. Laurent SAUERBACH
Mme Anne-Marie LEMARIE	donne pouvoir à Mme Aurélie TROUBAT
M. Simon YOWA KANYNDA	donne pouvoir à Mme PETIT-ARAKELIAN
Mme Christine BOULAY-DEILHES	donne pouvoir à M. Silamakan TOURE
M. Mohamed BELACHEMI	donne pouvoir à M. Gérard KIEFFER
Mme Véronique BLANDIN	donne pouvoir à Mme Arielle MERRINA
Mme Martine SCHERZI	donne pouvoir à M. Clément CAILLAUD
M. Abdoulaye FALL	donne pouvoir à M. Paul DA SILVA
Mme Maria del Pilar HIDALGO	donne pouvoir à M. Jean REMIGNARD

Secrétaire de séance : Mme Christèle GIRAUD

Appel et constat de l'acquisition du quorum

Le Président de séance déclare la séance ouverte, puis constate que le quorum est acquis, après avoir procédé à l'appel nominal et à l'enregistrement des pouvoirs.

Désignation du Secrétaire de séance

Mme Christèle GIRAUD, suivante dans l'ordre du tableau, succède à M. Pascal LAHURE pour assurer la fonction de secrétaire de séance.

DÉCISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DES ARTICLES L2122-22 ET L2122-23 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Conformément à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DONNE ACTE au Maire, à l'unanimité, des décisions n°L2018-209 à L2018-309 prises en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération n°7 du 12 octobre 2017.

1	Adoption et autorisation de signature de la nouvelle convention spécifique à « l'Aide Scolaire Rythme Educatif » (ASRE) pour le financement des Nouvelles Activités Périscolaires de janvier à juillet 2018
----------	--

Unanimité

- **ADOpte** la convention n°404-2018 « Aide Scolaire Rythme Educatif » pour les années 2018-2019- 2020.
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer ces conventions de partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, ainsi que toute décision ultérieure relative à son exécution.

2	Création d'un tarif pour l'accueil des enfants, le mercredi matin sans repas
----------	---

Unanimité

Concernant l'accueil en centre de loisirs du mercredi pendant la période scolaire

- **DECIDE** de créer un tarif pour l'accueil en demi-journée le mercredi matin.
- **PRECISE** que les tarifs minimum et maximum retenus pour le calcul de la tarification des enfants inscrits, les pénalités forfaitaires applicables ainsi que le tarif extérieur, s'établissent comme suit :

		Tarifs mini	Tarifs maxi	Pénalité	Tarif Extérieur
Centre de loisirs du mercredi	Mercredi matin sans repas de 7h à 12h	2,16 €	8,64 €	4 €	12,96 €

- **PRECISE** que toute tranche horaire commencée est due.
- **PRECISE** que la pénalité est appliquée au tarif unitaire dès lors que les enfants sont présents sans inscription préalable.
- **AJOUTE** que seront facturées toutes les inscriptions effectuées par les familles que l'enfant soit effectivement présent ou pas.
- **DECLARE** que seul un certificat médical justifiant de l'absence de l'enfant pour maladie pourra donner lieu à un ajustement de la facture.

Le(s) jour(s) d'absence ne seront pas facturés à la famille. Une déduction sera effectuée sur la facture suivante ou sur celle en cours si les délais le permettent si et seulement si, l'un ou l'autre de ces documents est fourni à la régie municipale dans un délai d'un mois suivant les jours d'absence de l'enfant.

- **DECIDE** d'appliquer une majoration de 50 % des tarifs maximum aux familles n'habitant pas la Commune.
- **DECIDE** d'appliquer une réduction pour les familles castelviroises de 25 % du tarif pour les familles de 2 enfants, de 33,30 % pour les familles de 3 enfants et 37,50 % pour les familles de 4 enfants et plus, dès lors que 2 enfants et plus d'une même famille bénéficient d'une activité en accueil de loisirs le mercredi.
- **DECLARE** que la dégressivité impacte le tarif minimum, en le portant à :

		2 enfants	3 enfants	4 enfants et +
Centre de loisirs du mercredi	Mercredi matin sans repas de 7h à 12h	1,62 €	1,45 €	1,35 €

- **APPROUVE** le Règlement Intérieur modifié des accueils de loisirs et de la pause méridienne.

3	Approbation du Règlement Intérieur du Conseil Municipal des Enfants : Instauration de la parité
----------	--

Unanimité

- **ADOpte** le Règlement Intérieur du Conseil Municipal des Enfants.

4	Création d'une redevance d'occupation du domaine public pour une chambre froide positive
----------	---

Unanimité

- **DÉCIDE** la création d'une redevance d'occupation du domaine public communal pour la chambre froide positive située au 9 avenue du Bellay à Viry-Chatillon.
- **PRÉCISE** que la redevance d'occupation est fixée à 252 euros par mois, soit 3 024 euros par an.

5	Adoption et signature de la convention d'objectifs et de financement n°344-2018 avec la Caisse d'Allocations Familiales d'une Prestation de Service Unique pour le Multi-accueil Françoise Giroud
----------	--

Unanimité

- **ADOpte** la convention d'objectifs et de financement n°344-2018, avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne, d'une prestation de service au profit du Multi-accueil Françoise Giroud, sis 10-12 avenue des Fougères à Viry-Chatillon, pour la période du 19 février 2018 au 31 décembre 2019.
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant, à signer ladite convention, ainsi que toute décision ultérieure relative à son exécution.

6	Convention de partenariat entre le Collège Félix Esclangon et la ville de Viry-Chatillon pour la répartition des frais de consommation d'eau du Groupe Scolaire Esclangon
----------	--

Unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat entre le Collège Félix Esclangon et la Ville de Viry-Chatillon pour la répartition des frais de consommation d'eau du Groupe Scolaire Esclangon ainsi que toute décision ultérieure relative à son exécution.

7	Convention de partenariat entre le Conseil Départemental de l'Essonne et la ville de Viry-Chatillon pour la répartition des frais de consommation de chauffage du Groupe Scolaire Esclangon
----------	--

Unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat entre le Conseil Départemental de l'Essonne et la ville de Viry-Chatillon pour la répartition des frais de consommations de chauffage du Groupe Scolaire Esclangon, ainsi que toute décision ultérieure relative à son exécution.

8	Demande d'enregistrement présentée par la société SIMASTOCK pour l'enregistrement d'un entrepôt de stockage de marchandises (ICPE) sis 30/42, avenue du Président Kennedy – 91170 Viry-Chatillon – Consultation publique – Avis de la Commune de Viry-Chatillon
----------	--

Majorité (34 voix pour : majorité municipale + Mme EECKHOUDT et M. GENESTE, 5 voix contre : M. Paul DA SILVA, M. REMIGNARD, M. FALL, Mme HIDALGO, Mme ZENERE-LIMA)

- **DECIDE** d'émettre un avis favorable au projet de de la société SIMASTOCK, tel que présenté dans le dossier mis en consultation publique, sous réserve que toutes les dispositions législatives et réglementaires applicables soient respectées et de l'obtention du permis de construire déposé le 7 mai 2018.

9 Adhésion à la Centrale d'Achat SIPP'n'CO

Unanimité

- **DECIDE** d'adhérer à la Centrale d'Achat SIPP'n'CO.
- **APPROUVE** la convention d'adhésion à la Centrale d'Achat SIPP'n'CO l'habilitant à attribuer, signer, et notifier les marchés, accords-cadres et marchés subséquents, selon les modalités fixées dans cette convention.
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette adhésion, notamment la convention d'adhésion et son annexe 1 relative à la sélection des bouquets, ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.

10	Adhésion au groupement de commandes de l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre (EPT) pour la fourniture de carburant
-----------	--

Unanimité

- **DECIDE** d'adhérer au groupement de commandes de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre pour la fourniture de carburant.
- **APPROUVE** la convention constitutive du groupement de commandes désignant l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre coordonnateur du groupement et l'habilitant à attribuer, signer et notifier les marchés et/ou accords-cadres, selon les modalités fixées dans cette convention.
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer la convention constitutive de groupement de commandes, ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.

11	Adhésion au groupement de commandes de l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre (EPT) pour la fourniture de défibrillateurs
-----------	--

Unanimité

- **DECIDE** d'adhérer au groupement de commandes de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre pour la fourniture de défibrillateurs.
- **APPROUVE** la convention constitutive du groupement de commandes désignant l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre coordonnateur du groupement et l'habilitant à attribuer, signer, et notifier les marchés et/ou accords-cadres, selon les modalités fixées dans cette convention.
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer la convention constitutive de groupement de commandes et toute décision ultérieure relative à son exécution, ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.

12	Accord de la Commune pour la mise en place d'un service public de location longue durée de vélos à assistance électrique sur son territoire
-----------	--

Unanimité

- **DONNE SON ACCORD** pour la mise en place d'un service public de location longue durée de vélos à assistance électrique sur le territoire de la commune de Viry-Chatillon.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes décisions utiles à l'exécution de la délibération et à signer tous les actes et documents relatifs à cette fin.

13	Mise en œuvre de la protection fonctionnelle
-----------	---

Unanimité

- **DÉCIDE** d'accorder la protection fonctionnelle à deux agents de la Police Municipale.
- **DÉCIDE** de prendre en charge les frais inhérents à cette protection, notamment les frais d'avocat et de déplacements, durant toute la durée de l'instance.
- **AUTORISE** le Maire ou son Représentant à signer toute convention avec l'avocat désigné par les parties concernées.

14	Mise en œuvre de la protection fonctionnelle
-----------	---

Unanimité des suffrages exprimés, Mme MERRINA ne prenant pas part au vote

- **DÉCIDE** d'accorder la protection fonctionnelle à Madame Arielle MERRINA, 6ème adjointe au Maire de la Commune de Viry-Chatillon, dans le cadre de la plainte contre X du chef de diffamation et injures publiques.
- **DÉCIDE** d'autoriser, à ce titre, la prise en charge sur le budget de la Commune des frais d'avocats, d'huissiers, conseils, des frais de consignation pouvant être engagés pour mener les actions nécessaires à la défense et à l'action en justice de Madame MERRINA.
- **AUTORISE** la signature de toute convention d'honoraires avec l'avocat choisi par Madame MERRINA.

15	Renouvellement et réactualisation de la contribution de la convention souscrite avec le Centre Interdépartemental de Gestion relative à l'adhésion à la gestion des secrétariats de la Commission de Réforme et du Comité Médical
-----------	--

Unanimité

- **DECIDE** de renouveler son adhésion à la mise en place d'un appui technique à la gestion des ressources humaines proposée par le Centre interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne, pour les missions de secrétariat de la Commission de Réforme et de secrétariat du Comité Médical, à compter du 1^{er} janvier 2018.
- **APPROUVE** le coût de ces prestations qui est fixé à :

- **0.032 % de la masse globale** des rémunérations de l'ensemble des agents de droit public, telles qu'elles apparaissent sur les bordereaux de recouvrement de cotisations URSSAF au titre de l'assurance maladie, pour le **secrétariat de la Commission de réforme**.

Les frais de déplacement des membres de la Commission de réforme, la rémunération des médecins dans les dossiers autres que ceux relevant de la Caisse des Dépôts, les frais d'expertise diligentée à l'initiative de la collectivité ou à la demande de la Commission de réforme, ainsi que les frais éventuels de transport et d'hospitalisation pour diagnostic des agents sont à la charge de la collectivité.

- **0.032 % de la masse globale** des rémunérations de l'ensemble des agents de droit public, telles qu'elles apparaissent sur les bordereaux de recouvrement de cotisations URSSAF au titre de l'assurance maladie, pour le **secrétariat du Comité médical**.

Les frais d'expertise et éventuellement le transport du malade examiné, la rémunération des médecins membres du Comité médical, à l'exception de celle du médecin secrétaire, sont à la charge de la collectivité.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne, la convention correspondante ainsi que toute décision ultérieure relative à son exécution.
- **PREND ACTE** que cette convention est souscrite pour une durée d'un an renouvelable expressément, dans la limite des textes requis pour la mise en œuvre intégrale de l'appui technique indivisible à la gestion des ressources humaines.

16 Modification du tableau des emplois permanents

Unanimité

➤ **DECIDE** de modifier le tableau des emplois permanents comme suit :

SUPPRESSION	NOMBRE	CRÉATION	NOMBRE
Adjoint animation principal de 2 ^{ème} classe	1	Adjoint animation	1
Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe	1	Auxiliaire de puériculture principal de 1 ^{ère} classe	1
Assistant socio éducatif principal	1	Assistant socio éducatif	1
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1	Agent de maîtrise principal	1
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	2	Gardien brigadier de Police municipale	2

Pour ce qui concerne les emplois contractuels à temps non complet :

Création	Nombre	Taux emploi	Suppression	Nombre	Taux emploi
Adjoint animation primaire	1	3.56%	Adjoint animation : accueil préscolaire maternel	8	19,06%
Adjoint animation primaire	1	7.23 %	Adjoint animation : accueil post scolaire primaire	1	2,92%
Adjoint animation primaire	2	9.98 %	Adjoint animation : accueil préscolaire maternel	1	8,65%
Adjoint animation primaire	1	11.91 %	Adjoint animation : accueil centre loisir maternel	6	26,70%
Adjoint animation primaire	1	16.7 %	Adjoint animation : accueil centre loisir maternel	5	27,07%
Adjoint animation primaire	2	19.55 %	Adjoint animation : accueil centre loisir maternel	2	29,31%
Adjoint animation primaire	1	22.61 %	Adjoint animation : accueil centre loisir maternel	2	15,12%
Adjoint animation primaire	1	32.65 %	Adjoint animation : accueil centre loisir maternel	1	24,46%
Adjoint animation primaire	2	37.03 %	Adjoint animation : accueil centre loisir maternel	1	17,73%
Adjoint animation primaire	1	45.52 %	Adjoint animation : accueil centre loisir maternel	1	17,40%
Adjoint animation primaire	1	48.87 %	Adjoint animation : accueil N.A.P.	20	15,14%

Création	Nombre	Taux emploi	Suppression	Nombre	Taux emploi
Adjoint animation primaire	1	50.17 %	Adjoint animation : accueil post scolaire maternel	6	10,81%
Adjoint animation primaire	1	53.83 %	Adjoint animation : accueil post scolaire maternel	6	15,14%
Adjoint animation primaire	1	56.82 %	Adjoint animation : accueil préscolaire primaire	3	6,53%
Adjoint animation primaire	1	58.04 %	Adjoint animation : accueil préscolaire primaire	2	16,33%
Adjoint animation primaire	1	60.96 %	Adjoint animation : accueil préscolaire primaire	2	12,97%
Adjoint animation maternel	2	11.91 %	Adjoint animation : accueil préscolaire primaire	2	9,99%
Adjoint animation maternel	1	27.95 %	Adjoint animation : accueil préscolaire primaire	2	6,72%
Adjoint animation maternel	1	35.01 %	Adjoint animation : accueil préscolaire primaire	2	4,60%
Adjoint animation maternel	1	49.81 %	Adjoint animation : accueil préscolaire primaire	1	17,58%
Adjoint animation maternel	1	52.20 %	Adjoint animation : accueil préscolaire primaire	1	13,16%
Adjoint animation maternel	2	54.56 %	Adjoint animation : accueil préscolaire primaire	1	9,80%
Adjoint animation maternel	1	55.16 %	Adjoint animation : accueil préscolaire primaire	1	8,90%
Adjoint animation maternel	1	56.96 %	Adjoint animation : accueil préscolaire primaire	1	6,35%
Adjoint animation maternel	1	61.32 %	Adjoint animation : accueil préscolaire primaire	1	3,36%
Adjoint animation maternel	1	61.78 %	Adjoint animation : accueil centre loisir primaire	2	33,11%
Adjoint animation maternel	3	64.13 %	Adjoint animation : accueil centre loisir primaire	2	31,36%
Adjoint animation maternel	1	66.07 %	Adjoint animation : accueil centre loisir primaire	2	30,86%

Création	Nombre	Taux emploi	Suppression	Nombre	Taux emploi
Adjoint animation maternel	1	66.56 %	Adjoint animation : accueil centre loisir primaire	2	30,24%
Adjoint animation maternel	1	67.16 %	Adjoint animation : accueil centre loisir primaire	2	29,74%
Adjoint animation primaire	1	71.35 %	Adjoint animation : accueil centre loisir primaire	1	31,99%
Adjoint animation primaire	1	71.86 %	Adjoint animation : accueil centre loisir primaire	1	29,12%
Adjoint animation maternel	1	76.13 %	Adjoint animation : accueil centre loisir primaire	1	27,32%
Adjoint animation maternel	1	81.5 %	Adjoint animation : accueil centre loisir primaire	1	23,62%
Adjoint animation maternel	1	82.77 %	Adjoint animation : accueil centre loisir primaire	1	21,28%
Adjoint technique	3	horaire	Adjoint animation : accueil centre loisir primaire	1	14,59%
			Adjoint animation : accompagnement navette scolaire	2	23,09%
			Adjoint animation : accompagnement navette scolaire	1	27,22%
			Adjoint animation : accompagnement navette scolaire	1	26,10%
			Adjoint animation : accueil post scolaire primaire	4	15,15%
			Adjoint animation : accueil post scolaire primaire	2	4,81%
			Adjoint animation : accueil post scolaire primaire	1	17,88%
			Adjoint animation : accueil post scolaire primaire	1	14,08%
			Adjoint animation : accueil post scolaire primaire	1	13,02%
			Adjoint animation : accueil post scolaire primaire	1	12,57%

<i>Création</i>	<i>Nombre</i>	<i>Taux emploi</i>	<i>Suppression</i>	<i>Nombre</i>	<i>Taux emploi</i>
			Adjoint animation : accueil post scolaire primaire	1	9,88%
			Adjoint animation : accueil post scolaire primaire	1	8,67%
			Adjoint animation : accueil post scolaire primaire	1	7,51%
			Adjoint animation : accueil post scolaire primaire	1	6,92%
			Adjoint animation : accueil post scolaire primaire	1	5,26%
			Adjoint animation : accueil post scolaire primaire	1	3,84%
			Adjoint animation : accueil post scolaire primaire	1	3,81%
Agent spécialisé des écoles maternelles	2	86.15 %	Agent spécialisé des écoles maternelles	2	horaire
Agent spécialisé des écoles maternelles	1	42.77 %	Agent spécialisé des écoles maternelles	1	horaire
Agent spécialisé des écoles maternelles	1	42.39 %	Agent spécialisé des écoles maternelles	2	horaire
Agent spécialisé des écoles maternelles	1	42.36%	Agent spécialisé des écoles maternelles	2	horaire
Agent spécialisé des écoles maternelles	1	42.33 %	Agent spécialisé des écoles maternelles	2	horaire

➤ **ADOPTE** le tableau des emplois permanents, avec effet au 1^{er} octobre 2018.

17	Recensement rénové de la population – Organisation et rémunération des agents recenseurs – campagne 2018-2019
-----------	--

Unanimité

➤ **AUTORISE** le Maire à :

- Inscrire la dotation forfaitaire de recensement au budget de l'année de recensement,
- Recruter les agents recenseurs et les rémunérer,
- Désigner par arrêté toute personne concourant au recensement,
- Accuser réception des imprimés adressés par l'INSEE,
- Attester de la participation des agents recenseurs à la formation délivrée par l'INSEE,
- Réaliser la collecte par dépôt-retrait de questionnaires auprès des habitants des logements,
- Transmettre chaque semaine à l'INSEE des indicateurs de suivi de collecte,

- Contrôler l'exhaustivité de la collecte et la qualité du travail des agents recenseurs,
 - Assurer la sécurité des questionnaires remplis et veiller à la confidentialité des réponses recueillies,
 - Veiller au respect des dates de début et de fin de collecte,
 - Retourner à l'INSEE les questionnaires remplis et les bordereaux récapitulatifs dans les dix jours ouvrables suivant la date de fin de collecte.
- **DECIDE** de rémunérer les six agents (cinq agents recenseurs et un coordonnateur communal) concourant au recensement sur la base de :

Agent recenseur :

0,85 € par feuille de logement,
 0,45 € par bulletin individuel,
 20 € par demi-journée de formation,
 60 € la prime de remplissage du carnet de reconnaissance,
 150 € la prime de remplissage du carnet de tournée de collecte,
 150 € la prime pour accomplissement des opérations terminales : les opérations seront considérées comme régulièrement accomplies lorsque, à l'issue de la collecte, au plus 10 % de la totalité des logements à enquêter (logements vacants compris) auront fait l'objet de feuilles de logements non enquêtés (ces dernières sont dressées, par l'agent recenseur sous le contrôle du coordonnateur communal ou de son adjoint(e), pour Refus, Impossibilité à Joindre ou Absence Longue Durée de la part des occupants du logement).

Pendant cette campagne de recensement, pour chaque agent recenseur il sera mis à disposition :

- ✓ une carte d'essence prépayée d'une valeur leur permettant d'acheter 3 x 20 litres d'essence d'une part,
- ✓ un téléphone portable (pour les prises de rendez-vous) d'autre part.

Agent organisant les opérations du recensement :

Une rémunération forfaitaire de 750 € par agent contrôleur avec possibilité d'accorder des demi-primes, dans la limite de l'allocation étatique allouée.

18	Admissions en non valeur
-----------	---------------------------------

Unanimité

- **ADMET** en non-valeur, sur le Budget principal, les 218 titres d'un montant total de 20 468,33 € irrécouvrables par les services de la perception et qui se décomposent comme suit :

- Année 2010 :	8,32 €
- Année 2011 :	1 130,28 €
- Année 2012 :	842,88 €
- Année 2013 :	12 747,37 €
- Année 2014 :	3 034,58 €
- Année 2015 :	1 462,90 €
- Année 2016 :	993,60 €
- Année 2017 :	248,40 €

19	Convention de mécénat entre la société ACCES TP et la ville de Viry-Chatillon : financement de deux bâches d'habillage de la façade du Théâtre de l'Envol
-----------	--

Unanimité des suffrages exprimés (34 voix pour : majorité municipale + Mme EECKHOUDT et M. GENESTE, 5 abstentions : M. Paul DA SILVA, M. REMIGNARD, M. FALL, Mme HIDALGO, Mme ZENERE-LIMA)

- **ADOPTÉ** la convention de mécénat entre la société ACCES TP et la ville de Viry-Chatillon.

- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que toute décision ultérieure relative à son exécution.

20	Attribution d'une subvention exceptionnelle pour l'association « Le Théâtre de Sarah »
----	---

Unanimité

- **DECIDE** d'accorder une subvention exceptionnelle à l'association « Le Théâtre de Sarah ».
- **FIXE** le montant de la subvention à 450,00 euros.

21	Activités sportives 2018 : tarification et perspectives « ViryMultiSports Vacances »
----	---

Unanimité

- **DECIDE** de créer les 2 tarifs suivants :
 - ◆ 15 euros par semaine de participation aux activités sportives, pour les Castelvirois.
 - ◆ 25 euros par semaine de participation aux activités sportives, pour les hors commune.

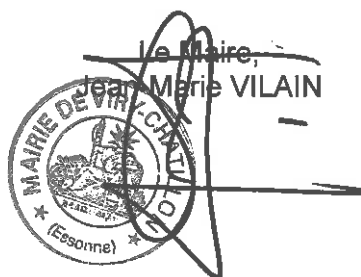
22	Renouvellement et modification de la convention partenariale du dispositif des Correspondants de proximité des Coteaux de l'Orge
----	---

Unanimité

- **DECIDE** d'approuver la convention partenariale avec la Régie de Quartier Viry/Grigny Multiservices et l'AFUL relative au renouvellement du dispositif de correspondants de proximité sur le quartier des Coteaux de l'Orge.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention partenariale de 4 mois, soit du 04/10/2018 au 31/01/2019, ainsi que toute décision ultérieure relative à son exécution.

La séance a été levée à 21h55.
Fait à Viry-Chatillon, le 11 octobre 2018.

Le Maire,
Jean Marie VILAIN



AFFICHAGE
DÉCISIONS DU MAIRE L2122-22

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2018

N°	DATE	OBJET
L2018-209		MARCHÉ N°230118 RELATIF AU CONTRAT DE MAINTENANCE DU SERVEUR BULL ESCALA INSTALLÉ À L'HÔTEL DE VILLE, À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE VIRY-CHATILLON ET LA SOCIÉTÉ ECONOCOM-OSIATIS
L2018-210		MARCHÉ N°260118 SUITE À LA CONSULTATION RH0918 RELATIVE À L'ACHAT DE BILLETS D'AVION POUR LES CONGÉS BONIFIÉS DU PERSONNEL COMMUNAL DE VIRY-CHATILLON
L2018-211		CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION DU SPECTACLE « CIRCAMBULL » À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE VIRY-CHATILLON ET ART ÉVOLUTION
L2018-212		CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION DU SPECTACLE « BISCOTTE » À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE VIRY-CHATILLON ET F2F MUSIC
L2018-213		MARCHE N°270118 DE LA CONSULTATION STB0418 RELATIVE A LA LOCATION LONGUE DURÉE DE VÉHICULES POUR LES SERVICES MUNICIPAUX DE LA COMMUNE DE VIRY-CHATILLON
L2018-214		MARCHÉ N°280118 SUITE À LA CONSULTATION GAF0318 RELATIVE À L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE CLIMATISATION DESSERVANT LES BÂTIMENTS COMMUNAUX ET DES CLIMATISEURS MOBILES DE LA COMMUNE DE VIRY-CHATILLON
L2018-215		CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION DU SPECTACLE « AXEL BAUER » À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE VIRY-CHATILLON ET CARAMBA SPECTACLES
L2018-216		CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DU PAVILLON SIS 132, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE ENTRE LA VILLE DE VIRY-CHATILLON ET RONAN BOEBION
L2018-217		ACCEPTANT LE VERSEMENT DE RÈGLEMENT DE L'INDEMNITÉ IMMÉDIATE CONCERNANT LE SINISTRE RELATIF AU CHOC DE VÉHICULE IDENTIFIÉ SUR LE PORTAIL DE LA CRÈCHE OLYMPE DE GOUGES À VIRY-CHATILLON EN DATE DU 17 JANVIER 2018
L2018-218		CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DES LOCAUX DU THÉÂTRE DE L'ENVOL, À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE VIRY-CHATILLON ET L'ASSOCIATION MJC LES PASSERELLES
L2018-219		TARIFS RELATIFS AU SECTEUR CULTURE A COMPTER DU 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2018
L2018-220		TARIFS DU SECTEUR DES SPORTS / SAISON 2018/2019
L2018-221		CONVENTION DE LOCATION D'UNE EXPOSITION D'ŒUVRES « D'OLIVIER MARTEL » À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE VIRY-CHATILLON ET L'ARTISTE OLIVIER MARTEL
L2018-222		CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION DU SPECTACLE « THE SASSY SWINGERS » À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE VIRY-CHATILLON ET L'ASSOCIATION SASSY LAND
L2018-223		CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION DU SPECTACLE « ET PENDANT CE TEMPS SIMONE VEILLE » À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE VIRY-CHATILLON ET MONSIEUR MAX PRODUCTION

L2018-224		CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION DU SPECTACLE « LA SOURICIÈRE » À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE VIRY-CHATILLON ET L'ASSOCIATION LES BALADINS DU VAL-DE-MARNE
L2018-225		CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION DU SPECTACLE « JUKE BOX » À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE VIRY-CHATILLON ET LA SOCIÉTÉ LDB PROD
L2018-226		CONTRAT D'HÉBERGEMENT RELATIF À L'ORGANISATION D'UN SÉJOUR AU CENTRE DE VACANCES DE LA BARRE-DE-MONTS ENTRE LA VILLE DE VIRY-CHATILLON ET L'ASSOCIATION KARATÉ CLUB DE CORBEIL-ESSONNES
L2018-227		CONTRAT D'HÉBERGEMENT RELATIF À L'ORGANISATION D'UN SÉJOUR AU CENTRE DE VACANCES DE LA BARRE-DE-MONTS ENTRE LA VILLE DE VIRY-CHATILLON ET L'ASSOCIATION « LES PASSERELLES » MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY
L2018-228		ACCEPTANT LE VERSEMENT DE RÈGLEMENT DE L'INDEMNITÉ IMMÉDIATE CONCERNANT LE SINISTRE RELATIF À LA TEMPÊTE SURVENUE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DE VIRY-CHATILLON EN DATE DU 25 AOÛT 2017
L2018-229		CONTRAT DE PRÊT DE 3 000 000 € CONTRACTE AUPRÈS DE ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS
L2018-230		CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION DU SPECTACLE « ANDRÉ MANOUKIAN, MES RÊVES D'ORIENT » À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE VIRY-CHATILLON ET ENZO PRODUCTIONS
L2018-231		CONVENTION DE LOCATION D'UNE EXPOSITION D'ŒUVRES « D'ÉLISABETH NICOLY » À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE VIRY-CHATILLON ET L'ARTISTE ÉLISABETH NICOLY
L2018-232		MARCHÉS (LOTS) DE LA CONSULTATION STB0118 RELATIVE AUX ACHATS DE PRODUITS DIVERS D'ENTRETIEN ET D'ARTICLES DE DROGUERIE
L2018-233		AVENANT N°1 AU MARCHÉ N°270118 RELATIF À LA LOCATION LONGUE DURÉE DE VÉHICULES POUR LES SERVICES MUNICIPAUX DE LA COMMUNE DE VIRY-CHATILLON
L2018-234		MISE A DISPOSITION ANNEXE 3 STADE DURAND DDSP 91
L2018-235		CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION DU SPECTACLE « CYRANO DE BERGERAC » À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE VIRY-CHATILLON ET LE GRENIER DE BABOUCHKA
L2018-236		TARIFS RELATIFS AU SECTEUR CULTURE A COMPTER DU 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2018
L2018-237		MARCHÉS (LOTS) DE LA CONSULTATION STB1018 RELATIVE AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS COMMUNAUX
L2018-238		AVENANT N°1 AU MARCHÉ N°320117 RELATIF AU CONTRAT DE MAINTENANCE D'HÉBERGEMENT DES APPLICATIONS AXEL PORTAIL FAMILLES ET SES COMPOSANTS À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE VIRY-CHATILLON ET LA SOCIÉTÉ TEAMNET
L2018-239		CONVENTION RELATIVE A LA TARIFICATION POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2018/2019, POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE, LES ACTIVITES PERI ET EXTRA SCOLAIRE, LES COLONIES ET LES CLASSES DE DECOUVERTE
L2018-240		CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DU PAVILLON SIS 132, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE ENTRE LA VILLE DE VIRY-CHATILLON ET L'ASSOCIATION SPORTIVE LES JETS D'ÉVRY / VIRY-CHATILLON CENTRE ESSONNE

L2018-241		CONTRAT D'HÉBERGEMENT RELATIF À L'ORGANISATION D'UN SÉJOUR AU CENTRE DE VACANCES DE LA BARRE-DE-MONTS ENTRE LA VILLE DE VIRY-CHATILLON ET LE COS DE VIRY-CHATILLON
L2018-242		ACCEPTATION DE DON FAIT A LA COMMUNE DE VIRY-CHATILLON PAR LA SOCIÉTÉ RENAULT SPORT RACING
L2018-243		AVENANT N°2 AU MARCHÉ 370117 RELATIF À « ACHAT ET MAINTENANCE DE TERMINAUX DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE »
L2018-244		DÉCISION RELATIVE À LA REPRISE PAR LA COMMUNE DE VIRY-CHATILLON DE CONCESSIONS TEMPORAIRES FUNÉRAIRES SITUÉES DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL ET NON RENOUELÉES DANS LE DÉLAI DE CARENCE DE DEUX ANS À COMPTER DE LEURS DATES D'ÉCHÉANCE RESPECTIVES PAR LES CONCESSIONNAIRES OU LEURS AYANTS DROIT
L2018-245		ACHAT D'UN TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE QUINZE ANS (15 ANS) RELATIVE À LA CASE N°G70 DU COLUMBARIUM SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE AILLOT
L2018-246		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE QUINZE ANS (15 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N°753 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE ASSE
L2018-247		ACHAT D'UN TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE COLLECTIVE POUR UNE DURÉE DE QUINZE ANS (15 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N°787 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE PASCAL AVICE ET MARIE-FRANÇOISE GUILLERM
L2018-248		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE QUINZE ANS (15 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N°976 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE BLANDEL.
L2018-249		ACHAT D'UN TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE COLLECTIVE POUR UNE DURÉE DE QUINZE ANS (15 ANS) RELATIVE À LA CASE G68 DU COLUMBARIUM SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE CHRISTIAN CADRAN ET PATRICIA CADRAN NÉE OSTORIO
L2018-250		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE QUINZE ANS (15 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N°1390 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE CHANUT.
L2018-251		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE QUINZE ANS (15 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N°1195 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE HARMAND
L2018-252		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE QUINZE ANS (15 ANS) SUR LA PARCELLE N°469 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE LEVEQUE.
L2018-253		ACHAT D'UN TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE QUINZE ANS (15 ANS) RELATIVE À LA CASE N°G83 DU COLUMBARIUM SITUÉ DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE TRUBERT.
L2018-254		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE QUINZE ANS (15 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N°294 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE DEBONDT.

L2018-255		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE QUINZE ANS (15 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N°3038 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE DOITEAU.
L2018-256		CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE VIRY-CHATILLON ET LA VILLE DE GRIGNY POUR L'ORGANISATION DES ACTIVITÉS DE VOILE MUNICIPALE - SAISON 2018
L2018-257		ACHAT D'UN TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE COLLECTIVE POUR UNE DURÉE DE TRENTE ANS (30 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N°213 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE MADAME CARMEN FARRÉ ET MADAME FRANCINE DUZON ÉPOUSE ALAMI
L2018-258		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE TRENTE ANS (30 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N°3905 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE BELLOT.
L2018-259		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE TRENTE ANS (30 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N°1751 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE BUISSON.
L2018-260		ACHAT D'UN TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE TRENTE ANS (30 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N° 4425 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE CHIAPINI-ALAMEL
L2018-261		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE TRENTE ANS (30 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N°3740 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE BUSCAGLIA.
L2018-262		ACHAT D'UN TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE COLLECTIVE POUR UNE DURÉE DE TRENTE ANS (30 ANS) SUR LA PARCELLE N° 1630 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE BERNARD, GABRIEL CLAVIER ET MADAME LUCIENNE, ANNE, MARIE LE ROUX ÉPOUSE CLAVIER
L2018-263		ACHAT D'UN TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE TRENTE ANS (30 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N° 1311 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE MEURICE
L2018-264		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE TRENTE ANS (30 ANS) SUR LA PARCELLE N°3098 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE SANKOVICH.
L2018-265		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE TRENTE ANS (30 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N°3247 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE CUSMANO.
L2018-266		ACHAT D'UN TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE QUINZE ANS (15 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N°1011 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE FERRANT GORCE
L2018-267		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE QUINZE ANS (15 ANS) RELATIVE À LA CASE N°D11 DU COLUMBARIUM SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE GRAVE
L2018-268		ACHAT D'UN TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE INDIVIDUELLE POUR UNE DURÉE DE QUINZE ANS (15 ANS) RELATIVE À LA CASE G72 DU COLUMBARIUM SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE NOLAN JOUY

L2018-269		ACHAT D'UN TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE QUINZE ANS (15 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N°95 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE KIBIADI
L2018-270		ACHAT D'UN TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE QUINZE ANS (15 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N°D79 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE LEBSIR
L2018-271		ACHAT D'UN TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE QUINZE ANS (15 ANS) RELATIVE À LA CASE G73 DU COLUMBARIUM SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE MARÉCHAL
L2018-272		ACHAT D'UN TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE QUINZE ANS (15 ANS) RELATIVE À LA CASE G65 DU COLUMBARIUM SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE POULAIN
L2018-273		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE QUINZE ANS (15 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N°2882 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE ELOY
L2018-274		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE TRENTE ANS (30 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N°1336 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE DELAHAYE.
L2018-275		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE TRENTE ANS (30 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N°1807 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE DUCATEL.
L2018-276		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE TRENTE ANS (30 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N°1099 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE DURAND.
L2018-277		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE TRENTE ANS (30 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N°2031 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE FERREIRA
L2018-278		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE TRENTE ANS (30 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N°3890 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE GAUTRAT.
L2018-279		ACHAT D'UN TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE TRENTE ANS (30 ANS) RELATIVE À LA CASE N°G64 DU COLUMBARIUM SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE GENDREY-QUINOL.
L2018-280		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE TRENTE ANS (30 ANS) SUR LA PARCELLE N°1616 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE LAMBERT.
L2018-281		ACHAT D'UN TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE TRENTE ANS (30 ANS) RELATIVE À LA CASE G76 DU COLUMBARIUM SITUÉ DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE LANGLOIS
L2018-282		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE TRENTE ANS (30 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N°2230 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE LE BOURDONNEC.

L2018-283		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE TRENTE ANS (30 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N°482 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE LE LANN / GANDOSSI.
L2018-284		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE TRENTE ANS (30 ANS) RELATIVE AUX PARCELLES N°430 ET 431 SITUÉES DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE LEFEBVRE.
L2018-285		ACHAT D'UN TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE TRENTE ANS (30 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N° 769 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE LEFORT
L2018-286		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE TRENTE ANS (30 ANS) SUR LA PARCELLE N°55 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE LEVEAU
L2018-287		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE TRENTE ANS (30 ANS) SUR LA PARCELLE N°1234 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE VIGUIER.
L2018-288		ACHAT D'UN TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE COLLECTIVE POUR UNE DURÉE DE TRENTE ANS (30 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N°126 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LUC ET JACQUES SECLÉT.
L2018-289		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE QUINZE ANS (15 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N°2467 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE HOURY
L2018-290		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE QUINZE ANS (15 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N°2485 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE LAFONT – FOLLIER
L2018-291		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE QUINZE ANS (15 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N°1567 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE LAROSE
L2018-292		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE QUINZE ANS (15 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N°3068 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE MASUR
L2018-293		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE QUINZE ANS (15 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N°375 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE PAIGNIER
L2018-294		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE QUINZE ANS (15 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N°471 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE PINEY
L2018-295		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE QUINZE ANS (15 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N°2041 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE PLANCHON
L2018-296		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE QUINZE ANS (15 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N°303 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE RENAUD PEZIER

L2018-297		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE QUINZE ANS (15 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N°2090 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE STUREL – BALAVOINE
L2018-298		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE QUINZE ANS (15 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N°995 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE THALAMY
L2018-299		RENOUVELLEMENT DU TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE FAMILIALE POUR UNE DURÉE DE QUINZE ANS (15 ANS) RELATIVE À LA PARCELLE N°2239 SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT DE LA FAMILLE VIRAPIN
L2018-300		CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION DU SPECTACLE « KEVIN RAZY » À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE VIRY-CHATILLON ET JMD PRODUCTION
L2018-301		TARIFICATION POUR LA RESTAURATION DES AÎNÉS
L2018-302		INEXISTANTE
L2018-303		MARCHÉS (LOTS) DE LA CONSULTATION CL1418 RELATIVE A LA REDYNAMISATION, L'ANIMATION, LA GESTION, LA TENUE DU MARCHÉ FORAIN DE VIRY-CHATILLON ET DE SA RÉGIE DE RECETTES
L2018-304		ACHAT D'UN TITRE DE CONCESSION FUNÉRAIRE INDIVIDUELLE POUR UNE DURÉE DE QUINZE ANS (15 ANS) RELATIVE À LA CASE G78 DU COLUMBARIUM SITUÉE DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU PROFIT D'ALICE MICALAUDIS NÉE SAUSSIER
L2018-305		CONTRAT AVEC LA SOCIETE ARPEGE RELATIF A LA PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL
L2018-306		CONTRAT D'HEBERGEMENT RELATIF A L'ORGANISATION D'UN SEJOUR AU CENTRE DE VACANCES DE LA BARRE DE MONTS, ENTRE LA VILLE DE VIRY-CHATILLON ET LE COS DE VIRY-CHATILLON
L2018-307		DECISION ACCEPTANT LE VERSEMENT DU REGLEMENT DE L'INDEMNITE DIFFEREE, CONCERNANT LE SINISTRE RELATIF AUX INONDATIONS SURVENUES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DE VIRY-CHATILLON, DU 28 MAI 2016 AU 5 JUIN 2016
L2018-308		CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX DE L'ESPACE CULTUREL CONDORCET, A INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE VIRY-CHATILLON ET L'ASSOCIATION ATELIER THEATRE LES GAUFRES
L2018-309		CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX DE L'ESPACE CULTUREL CONDORCET, A INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE VIRY-CHATILLON ET L'ASSOCIATION LE COQ A L'ANE

